



harcelement moral en stage de formation

Par **gamerre**, le **15/02/2012** à **11:48**

Bonjour ,ma fille suivait jusqu'il y a 15 jours un stage de formation au conseil général en tant qu'assistante sociale.Suite à un malentendu la formatrice a jujé bon d'arreter le stage à un mois et demi de sa fin et refuse naturellement de le valider.Suite a ça on ne lui a pas donner la parole pour qu'elle puisse se défendre de toute evidence elle avait tord.On l'a obligée pour pouvoir continuer "une 4eme année"tout en etant pas sur de l'acceptation de rediger une lettre en mentionnant que tout ce qu'on lui reprochait etait de sa faute, elle s'est mise plus bas que terre. J'ai eue à lire ce qui etait écrit et n'ai absolument pas reconnue ma fille.tout n'etait que mensonge.Ele aura une réponse dans les jours à venir,et en attendant elle se fait bien du souci.je lui est conseillée de voir immediatement une personne apte a la renseigner ,mais elle ne veut rien entreprendre avant d'avoir le verdict.Pouvez vous me renseigner sur ces droits .Merci une maman très angoisée.